



Nicolas DHUICQ  
Député de l'Aube  
Maire de Brienne-le-Château

Brienne-le-Château,  
le 21 décembre 2011

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Nicolas DHUICQ cosigne une proposition de loi pour reconnaître le projet d'aménagement Paris Seine-Normandie comme projet d'intérêt national.**

Nicolas DHUICQ, Député de la première circonscription de l'Aube, a cosigné une proposition de loi visant à donner au projet d'aménagement Paris Seine-Normandie une envergure nationale.

La proposition de loi vise à soutenir le projet d'aménagement Paris Seine Normandie dans la perspective de la réalisation du projet du Grand Paris afin d'accroître le positionnement concurrentiel de la France dans les grandes économies, de conforter sa place dans les échanges internationaux et de concurrencer avec les autres grandes capitales avec de grands espaces maritimes et économiques.

Pour Nicolas DHUICQ, la proposition de loi servira aussi à nos territoires ruraux et à leur développement en renforçant le soutien politique à la mise à grand gabarit de la liaison fluviale entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine.

Enfin, il souligne qu'il s'agit d'inscrire durablement la France et le département de l'Aube, son agriculture et ses entreprises dans la compétition économique internationale.

Contact presse Amélie FAUCONNET Collaboratrice parlementaire - Tél. 03 25 92 20 31 / 06 81 47 66 17 / [ndhuicq@orange.fr](mailto:ndhuicq@orange.fr)

Permanence parlementaire  
7, rue Joseph Gaucher 10500 Brienne-le-Château  
Tél. 03 25 92 20 31 - Fax 03 25 92 22 60  
[ndhuicq@orange.fr](mailto:ndhuicq@orange.fr)

[www.nicolasdhuicq.com](http://www.nicolasdhuicq.com)